

Forums pour les consommateurs

## CBD...?

Par Olivier 54150 Posté le 26/11/2020 à 13h58

Bonjour

J'ai testé le CBD hier soir.

Agréablement surpris, le goût et le côté détente reste intacte.

L'effet inhibiteur et décalé disparaît.

Pas d'effet euphorique bien sûr mais le THC m'en a rarement apporter ou très peu.

Tout cela me semble plutôt positif.

Cependant je me pose encore des questions.

< 0,2% de THC, est-ce qu'il y a un risque d'être testé positif ?

Jusqu'où c'est légal en France ?

Risque de dépendance ?

Je serai ravis de lire vos expériences sur le sujet...

Merci

Olivier

## 3 réponses

---

Moderateur - 09/12/2020 à 17h09

Bonjour Olivier,

Je suppose que vous voulez parler du CBD ?

Si le CBD contient des traces de THC et que vous en consommez régulièrement vous allez stocker ce THC. Cela peut rendre positif un test de dépistage.

La consommation de CBD est légale en France. La Cour de Justice de l'Union Européenne a récemment condamné la France pour son refus des extraits de CBD produits dans l'Union Européenne et contenant moins de 0,2% de THC. Donc, pour résumer, la position officielle française est que vous pouvez consommer uniquement des CBD sans THC et celle de l'Europe (qui normalement s'impose à la France) que vous pouvez consommer du CBD contenant moins de 0,2% de THC.

Il n'y a pas de risque de dépendance associé à la consommation de CBD.

Cordialement,

le modérateur.

Olivier 54150 - 09/12/2020 à 17h52

Bonsoir et merci.

Oui effectivement, CBD.

Si vous pourriez corriger le titre ce serait bien.. ça fait désordre je trouve.

Ou bien supprimer le fil... Je le referais.

J'avoue quand même que le côté déconnecté que procure le thc me manque un peu. Mais bon, l'alternative cbD est assez intéressante pour moi.

J'ai remarqué que même avec un seul joint par jour où même tout les 5 jours de thc, me coupe l'élan d'écrire, ce que ne fait pas le cbD.

Le CBD, c'est juste le soir en rentrant du boulot vers 23h et cela me fait un peu comme une grande respiration.

Merci d'être là.

Olivier.

Moderateur - 10/12/2020 à 08h40

Bonjour Olivier,

Je vous en prie.

J'ai corrigé le titre et le début de votre texte initial, c'est plus simple.

Et surtout merci à VOUS d'être là, ici et ailleurs

Le modérateur.